



M<sup>e</sup> **MICHEL GAMPERT**,  
pour la Chambre des notaires  
de Genève.  
[www.notaires-geneve.ch](http://www.notaires-geneve.ch)



# J'aimerais léguer un bijou de grande valeur

**QUESTION:** «J'ai un bijou de grande valeur sans autres biens. Je veux le léguer à l'une de mes filles. Le puis-je, sachant que l'autre sera déshéritée?»

**RÉPONSE:** Je pars de l'idée que vous n'êtes pas ou plus mariée, qu'à votre décès vos deux seules héritières légales seront vos deux filles et que vous ne voulez pas que ce bijou soit vendu et fasse l'objet de disputes entre vos filles. Pour que ce bijou revienne à votre décès à l'une d'elles, vous devez le prévoir dans des dispositions pour cause de mort, soit sous forme d'un testament olographe (texte écrit de la main avec date et signature à la fin), soit sous forme d'un testament public (acte rédigé par un notaire signé par vous, le notaire et deux témoins). Que faire alors pour que l'autre ne soit pas lésée ou ne conteste pas vos dernières volontés? Vous pourriez préciser dans votre testament que la fille à qui vous léguerez ce bijou devra compenser sa sœur en lui versant en espèces le montant de sa part légale (soit la moitié de la valeur de ce bijou) ou celui de sa part réservataire (soit  $\frac{3}{8}$  de la valeur de ce bijou). Si vous ne le précisez pas, votre seconde fille pourrait réclamer devant la justice sa part réservataire, minimum prévu par la loi suisse, et sa sœur pourrait être condamnée à lui verser une somme égale aux  $\frac{3}{8}$  de la valeur de ce bijou.

Une autre solution serait de signer de votre vivant par-devant un notaire un pacte successoral entre vous et vos filles réglant cette question. Par ce pacte, votre seconde fille pourrait par exemple renoncer par avance à réclamer tout ou partie de sa part légale réservataire à sa sœur et accepter que celle-ci reçoive le bijou à votre décès. Reste à savoir si la fille à qui vous aurez légué ce bijou d'une grande valeur aura assez de moyens financiers ou y tiendra suffisamment pour indemniser sa sœur sans vendre ledit bijou... ■■■